

La lettre

VIE ASSOCIATIVE



Janvier 2026



FDVA

FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

FDVA 2 : la campagne 2026 est lancée !

La campagne FDVA 2 - 2026 est ouverte jusqu'au 16 mars inclus. Les demandes de subvention sont à déposer en ligne sur "lecompteasso".

Le FDVA est destiné très prioritairement :

- aux petites associations (non employeuses ou moins de 2 ETP)
- aux associations justifiant d'une vie démocratique et d'une réelle dynamique bénévole tout au long de l'année

Il comporte deux axes :

- Axe 1 : Fonctionnement global. Il s'agit d'une **subvention de fonctionnement**, il convient de présenter le projet associatif, les activités de l'association ainsi que le budget prévisionnel annuel.
- Axe 2 : Projets innovants. Il s'agit d'une **subvention de projets**, qui doit s'appuyer sur des éléments de diagnostic, une méthode et un plan d'action, des objectifs, des indicateurs d'évaluation et des éléments permettant d'apprécier les coopérations générées et l'essaimage du projet. Il convient de présenter un budget propre à l'action.

Les associations peuvent déposer une demande sur l'axe 1 et/ou une demande sur l'axe 2. Elles devront être étayées, afin de pouvoir apprécier le bien fondé de la demande.

La note d'orientation est publiée sur le site de la préfecture de Lot-et-Garonne.

Des temps de présentation du FDVA 2 et de la plateforme "lecompteasso" sont organisés à destination des associations locales :

Présentation par le CDOS 47 :

En visio, le 13 février de 12h30 à 13h15
[Lien d'inscription](#)

En présentiel, le 3 février à 18h à l'Office Marmandais du Sport.
[Lien d'inscription](#)

Présentation par la Ligue de l'Enseignement 47 :

En visio, le 26 janvier de 17h30 à 20h30

En présentiel
[Lien d'inscription](#)
le 05 février de 17h30 à 20h30 à l'Amicale Laique de Casteljaloux
le 09 Février de 14h à 17h à la Ligue de l'enseignement à Agen
le 12 février de 14h à 17h à Clermont
Dessous au lieu-dit « Fourtic »



Guid'Asso
Lot-et-Garonne

Le réseau Guid'Asso peut accompagner les associations locales pour la rédaction et le dépôt de la demande.

Réserve civique - ouverture de missions de bénévolat pour les mineurs

JeVeuxAider.gouv.fr est la plateforme publique nationale du bénévolat portée par la Réserve Civique.

Elle permet aux associations, collectivités et établissements publics de diffuser facilement leurs besoins en bénévoles et de rencontrer des citoyens prêts à s'engager, ponctuellement ou régulièrement.

Un espace spécifique est désormais dédié aux jeunes de 16 à 18 ans, afin de développer et valoriser leur engagement citoyen.

Les associations locales intéressées par la démarche sont invitées à déposer des missions accessibles aux mineurs pour favoriser la découverte du bénévolat et l'accès à des premières expériences d'engagement.



Pour être accompagné dans le dépôt de missions à destination des jeunes sur la plateforme:

Marvin REDJEM - Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse au SDJES de Lot-et-Garonne
marvin.redjem@ac-bordeaux.fr - 06.72.55.22.38

Médailles JSEA

Les associations sont des instances privilégiées d'engagement citoyen au service de l'intérêt général et de la participation à la vie de la cité. Les bénévoles qui les animent en sont des piliers qu'il convient de soutenir et d'encourager.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les bénévoles qui se sont distingués d'une manière particulièrement honorable.

[Les modalités d'attribution sont précisées sur le site de la préfecture.](#)

Une attention est portée par la commission à la diversité des secteurs associatifs ainsi qu'à la parité. Les candidatures de femmes engagées, et les champs de la culture, la solidarité et de l'éducation populaire sont encouragées.

Contact :

Karine FERRAND - Gestionnaire administrative au SDJES
05.40.54.73.88 - karine.ferrand@ac-bordeaux.fr

Service Civique

Le service civique est un engagement volontaire ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap), pour une mission d'intérêt général d'une durée moyenne de 7 mois. Au sein des associations et des collectivités territoriales, il permet de renforcer les actions d'intérêt général menées auprès des publics, tout en offrant aux volontaires une expérience d'engagement.

[Le site officiel du Service Civique](#)

Le service civique n'est ni un emploi ni un stage : il repose sur la transmission de valeurs de solidarité, d'engagement et de vivre-ensemble, au bénéfice à la fois des structures d'accueil et des jeunes engagés.

Pour solliciter une demande d'agrément local et accueillir des jeunes volontaires à partir du mois de mars 2026,



La Boîte à Outils numériques Coopérative du 47

BOC47 est un projet porté par un collectif associatif proposant des alternatives libres et open source aux services numériques courants (messagerie, partage de documents, visioconférence, outils collaboratifs).

5

Ces solutions, hébergées localement en Lot-et-Garonne, garantissent la maîtrise des données, l'absence d'exploitation commerciale et une plus grande souveraineté numérique.

Adaptée aux besoins du secteur associatif qui utilise au quotidien des outils numériques, les services de BOC47 sont gratuits et évolutifs.

Les usagers qui le souhaitent peuvent soutenir financièrement la démarche.



Le collectif propose également un accompagnement de proximité, sous forme d'ateliers et de formations, afin de faciliter l'appropriation des outils et la transition numérique des structures.

Contact :

bonjour@boc47.org

<https://boc47.org/>

Webinaire de présentation de Prev'Asso

Porté par le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine, Prev'Asso est un programme d'accompagnement pour les associations employeuses en difficulté financière.

Il s'adresse à celles qui risquent une rupture de trésorerie à court terme ou présentent des signes de crise (déficit récurrent, altération des fonds propres gouvernance fragilisée, etc.) et a pour objectif pérenniser le projet associatif et de préserver les emplois et l'activité.

Confidentiel et gratuit, ce programme d'une durée de 5 jours maximum aide les dirigeants à prendre les bonnes décisions pour faire face à l'urgence, formaliser et mettre en œuvre une stratégie de sortie de crise.

Webinaire de présentation
mardi 3 février à 14h
[Lien d'inscription](#)



Contact :

Virginie Charron

vcharron@lemouvementassociatif.org



6

Le budget prévisionnel : outil de pilotage indispensable

En début d'année, l'élaboration du budget prévisionnel constitue une étape structurante pour les dirigeants associatifs. Il s'agit à la fois d'un outil de pilotage interne et d'un document indispensable pour l'accès aux financements publics. Le budget prévisionnel doit traduire de manière sincère et réaliste le projet associatif pour l'année à venir.

7

Il repose sur :

- une estimation cohérente des charges (fonctionnement, actions, ressources humaines),
- une identification précise des produits attendus (cotisations, subventions, prestations, dons),
- une adéquation entre les moyens financiers et les actions envisagées.

Ce document est systématiquement demandé dans le cadre des demandes de subvention et permet d'apprécier la capacité de l'association à se projeter pour porter ses projets.

Pour les associations employeuses, une vigilance particulière doit être portée à l'anticipation des charges salariales et à l'équilibre de la trésorerie. Pour les associations non employeuses, le budget prévisionnel reste un indicateur clé de structuration et de crédibilité.

Lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence dans le sport

Les services de l'Etat et le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne soutiennent l'organisation de formation de lutte contre les discriminations et violences dans le sport.

Animées par l'association Léo Lagrange, ces formations d'une journée sont à destination des encadrants sportifs (professionnels, stagiaires ou bénévoles), des dirigeants sportifs, des juges et arbitres et autres acteurs du sport.



8



Lien d'inscription

Le 27 janvier à Agen
Le 28 janvier à Villeneuve-sur-Lot
Le 29 janvier à Marmande

Le 3 mars à Villeneuve-sur-Lot
Le 4 mars à Agen
Le 5 mars à Nérac

Contact :

Cédric BUZOS - Coordinateur Territorial Sportif pour L'union Régionale Léo Lagrange
06.22.39.46.14 - cedric.buzos@leolagrange.org



9

Appel à projet de l'Incubateur ATIS

Les candidatures pour l'appel à projets d'ATIS Lot-et-Garonne sont ouvertes.
Thématisé autour des lieux communs, les porteurs de projets peuvent déposer leur candidature s'ils souhaitent concevoir un projet de lieu s'inscrivant dans l'ESS (*magasins ou ateliers partagés, boutique de créateurs, habitats participatifs, éco-lieux...*)

L'incubateur propose aux candidats retenus :

Un accompagnement sur mesure, adapté aux besoins, gratuit et sur 12 mois
Des formations et ateliers collectifs
Une veille dynamique

Une aventure collective et l'intégration à une communauté d'entrepreneurs engagés
La mise en lien avec des partenaires et financeurs de l'écosystème ESS.



Candidatures ouvertes jusqu'au 28 février 2026.

Plus d'information sur le site d'ATIS

Contact :

Clémence JOUVELET
Chargée de mission ATIS pour le Lot-et-Garonne
07 67 83 47 22 - cjouvelet@atis-asso.org

Les prochaines formations de bénévoles

Des formations à destination des bénévoles, particulièrement les dirigeants sont organisées tout au long de l'année sur l'ensemble du département.

Les offres de formation sont régulièrement mises en ligne, il convient de consulter régulièrement [le site du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne : Le coin des assos](#).

[La plateforme régionale de formation des bénévoles](#) permet d'avoir une vision des propositions de formation sur les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine, dont certaines sont proposées en distanciel.



10